

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
MARIE-HELENE AUBERT ET FRANÇOIS BROTTE

**Mise sous tutelle de l'ADEME : nouveau recul des politiques de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie?**

Paris, le 1er mars 2012

Le projet de décret en Conseil d'Etat relatif aux pouvoirs des préfets prévoit la tutelle directe du préfet de Région et donc du ministère de l'Intérieur sur les directions régionales de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), pourtant déjà placée sous la double tutelle du ministère de l'Ecologie et du ministère de la Recherche.

Dans un contexte global où l'Etat impécunieux de Nicolas Sarkozy revient sur toutes les promesses du Grenelle de l'environnement et cherche des économies de bout de chandelle là où les moyens publics devraient au contraire investir les secteurs d'avenir, ce projet de reconcentration des pouvoirs sonne comme un nouveau recul en matière de politiques environnementales et de maîtrise de l'énergie.

Rappelons à cet égard que le ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement a récemment décapité après avoir vu son budget rogné, le budget de l'ADEME a baissé pour 2012, les suppressions de poste actées dans le cadre de la RGPP contrarient déjà les besoins d'expertise croissants des collectivités, et le pilotage par l'Etat des Schémas régionaux air-énergie-climat ne s'opère pas dans une vraie logique partenariale avec les Régions.

Nicolas Sarkozy, qui a déjà placé la France en situation d'échec sur ses engagements européens en matière climatique, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables, continue ainsi à relayer l'environnement et la maîtrise de l'énergie au second plan, quand il faut au contraire en faire des leviers puissants du développement durable de notre économie.

La transition énergétique voulue par François HOLLANDE passera par une nouvelle étape de la décentralisation des pouvoirs publics en matière énergétique, et notamment le renforcement des prérogatives des Régions et des agences régionales de l'ADEME, pour enfin mener une vraie politique publique de réduction de nos consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables les mieux adaptées à nos territoires.